

L'écho du Parc

N° 39 > Janvier > Mai 2007

(R)évolution culturelle
en Haute Vallée de Chevreuse

- La biodiversité et vous : chacun peut mener des actions concrètes

- "Mon chauffe-eau solaire fonctionne très bien !" témoignages

- Préparez vos jardins



Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse

L'actu en images

11^e Rallye pédestre du Parc

Pour cette 11^e édition, 800 randonneurs s'étaient donné rendez-vous dans le sud du Parc pour découvrir à travers jeux, énigmes et observations les richesses des communes de Rochefort-en-Yvelines, Longvilliers et Bullion. La fin de journée a pris la forme d'une petite fête de village grâce à la traditionnelle "pause terroir" avec les producteurs locaux et une animation théâtrale autour de Guy Le Rouge par la compagnie Saint-Quentinoise "Beding Bedingue Théâtre".



Journées des Métiers d'Art

Du 19 au 22 octobre dernier, quatre jours dédiés à l'artisanat en Vallée de Chevreuse avec 25 ateliers portes-ouvertes, des expositions à Breteuil, au Séchoir à peaux à Chevreuse et à la mairie de Saint-Rémy. Une réussite pour ces passionnés, sans compter la forte mobilisation des établissements scolaires qui se sont donné rendez-vous en masse pour découvrir les différents savoir-faire qui font l'identité de notre territoire.



2^e édition du forum Eco-Habitat

Avec plus de 2 000 personnes, soit trois fois plus qu'il y a 2 ans, la deuxième édition du forum Eco-Habitat de la Haute Vallée de Chevreuse a connu un vif succès. Professionnels des énergies renouvelables, fabricants, architectes, etc., les intéressés sont partis avec tous les conseils pour réaliser une maison économe respectueuse de l'environnement. Lire page 17.

Exposition des Meilleurs Ouvriers de France au Mesnil-saint-Denis

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le Groupement des Yvelines de la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France a exposé les chefs-d'œuvre de ses adhérents dans les salons du château du Mesnil-Saint-Denis : broderie, chapellerie, marqueterie, sellerie, laque, mais également des travaux très techniques (tourneur-fraiseur, verrerie industrielle...) ont permis à près de 3000 visiteurs de redécouvrir des métiers manuels très artistiques.



2^e parcours d'ateliers d'artistes

Un Parc naturel régional, deux samedis, deux dimanches, 4, 5, 11 et 12 novembre, 12 villages au Sud, 15 villages au Nord, 85 artistes, près de 3 000 visiteurs... Pour la 2^e année, des artistes du territoire et leurs invités ont ouvert des portes, des fenêtres, des ateliers, des granges, des tentes, des lieux historiques pour donner à voir, à sentir, à entendre, à parler. Il y a fort à parier que la 3^e édition de ce Parcours d'Hélium, en novembre 2007, sera un bon cru et réservera même des surprises !



LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	Villes-portes :	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

Le mot du Président



Madame, Monsieur,
Les élus et le personnel du Parc naturel régional vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2007.
Que cette année nouvelle comble tous vos espoirs, qu'ils soient environnementaux, familiaux, professionnels ou associatifs.

L'année qui s'ouvre est d'une importance cruciale pour le Parc naturel régional qui doit renouveler sa charte, c'est-à-dire dessiner avec chacun d'entre vous l'avenir de notre territoire jusqu'en 2020. Travail de longue haleine, la nouvelle charte ne devrait pas être approuvée par l'Etat avant 2010 car trois années ne seront pas de trop pour bâtir un projet commun, dans un périmètre considérablement élargi par le Conseil régional d'Île-de-France, en respectant les règles de démocratie participative propres aux Parcs naturels régionaux.

Les 45 Parcs naturels régionaux sont la pierre angulaire d'un développement local harmonieux. Ils concilient protection de la nature, développement économique régulé et amélioration des conditions et de la qualité de vie des habitants. Je souhaite que demain comme hier, notre Parc naturel régional fasse œuvre de pionnier pour construire un monde meilleur fondé sur les principes du développement durable.
Bonne année.

Yves Vandewalle
Conseiller Général des Yvelines
Maire de Lévis-Saint-Nom

Sommaire

Actualité _____ P4

A 12 : le choix de l'Etat

Actualité _____ P6

Pour consommer moins, une expo
vous apporte ses lumières !

Portrait _____ P7

Jean Chevallier : ce sont mes émotions
que j'exprime

Environnement _____ P8

La biodiversité et vous :
comment mener des actions concrètes

Patrimoine _____ P10

Donner des ailes aux projets culturels

Économie _____ P12

L'artisanat d'art enrichit le patrimoine

Terroir _____ P14

Ils roulent à l'huile de colza !

Villages _____ P16

Le soleil donne en Haute Vallée de Chevreuse

Echo-citoyenneté _____ P18

Jardin : préparez vos plantations



Echo du Parc
Janvier > Mai 2007 n° 39

Directeur de la publication :
Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission communication :
Guy Poupert

Rédacteur en chef intérimaire :
Patrick Blanc

Comité de rédaction :
Patrick Blanc, Hélène Dupont

Ont participé à ce numéro :
E. Aubert, G. Brice, L. Guilbot, J. Guyot,
E. Lemonnier, D. Leroy, A. Lottin

Pour l'équipe du Parc :
P. Blanc, S. Dransart, C. Dubuc, H. Godard,
F. Hardy, A. Mari, C. Montet, B. Rombauts,
O. Sanch, M. Thioux, G. Wolff

Maquette : e.majnière

Impression sur papier sans chlore :
Imprimerie de Pithiviers

Photographies : Evelyne Aubert (2),
Patrick Blanc (couverture, 3, 9, 11, 14, 19),
A. Bouhanna (2, 17), C. Bretnolle (7),
Etienne Estebe (12), Alain Guiot (3,12-13),
Jardinerie de Chevreuse (18), Pascale Le
Strat (6), Alexandre Mari (8-9), Frédéric
Pouzergues (3, 8), Gérard Rolland(11), Eric
Schaftelein- Jazz à toute heure (10-11), Odile
Weber (2-12), photothèque du Parc, X-DR.
Dessins page 7 : Jean Chevallier.

Parc naturel régional
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux
de France :
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr



Le 24 octobre 2006, suite au débat public sur le projet de prolongement de l'autoroute A 12, Dominique Perben, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, annonçait la décision de l'Etat : le tracé retenu est le médian 2C' ; un tracé proche de celui choisi en 2002, le médian 2D. Mais pour le Parc, ce choix décevant ne résout pas les problèmes actuels des riverains et des usagers. C'est pourquoi l'aménagement "sur mesure" de la RN 10 reste une bonne solution qui répond aux intérêts de chacun et peut être mise en œuvre dès aujourd'hui. Une étude économique réalisée à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie le confirme.

Le Parc, en collaboration avec la ville de Montigny-le-Bretonneux, avait diligenté au printemps 2006, une expertise auprès d'un cabinet indépendant spécialisé. Le but : étudier la faisabilité d'un aménagement "sur mesure" de la RN 10. Cette proposition a pris la forme d'un rapport technique détaillé remis à la Commission Particulière du Débat Public, proposant une alternative aux variantes proposées par l'Etat. Rappelons quelques grandes lignes de ce cahier d'acteur intitulé "L'aménagement "sur mesure" de la RN 10, une réelle alternative à l'A 12".

Aménager "sur mesure" la RN10 : la solution optimale

La motivation du Parc naturel régional et de la ville de Montigny-le-Bretonneux a été de réagir ensemble aux projets présentés par l'Etat dans une double logique :

- améliorer les conditions de vie des riverains de la RN 10,
- résoudre les difficultés de circulation locale dans la perspective d'un réseau routier adapté aux besoins futurs du sud Yvelines.

A12 - RN 10

Temps de parcours : 2 minutes d'écart !

Telle est l'infime différence de temps de parcours entre l'hypothèse A12 par le vallon du Pommeret à 110 km/h sur 18 km (vitesse moyenne de 105 km/h) et la RN10 aménagée, avec un linéaire de transit continu à 90 km/h sur 15 km (vitesse moyenne de 70 km/h). Les temps respectifs seraient de 10'18" pour l'A12 et 12'51" pour la RN10.

L'une des variantes de tracé, "sous la RN 10", prévoyait un immense tunnel. "Or, explique le cahier d'acteur, *la diversité de l'occupation du sol ne nécessite pas l'enfouissement de l'axe sur 15 km ! Aussi, le projet que nous proposons repose sur un principe pertinent : ajuster les séquences d'aménagement aux besoins de chacun des secteurs traversés. A la base, une réflexion fondamentale : rétablir les liaisons là où elles sont nécessaires.*"

Les solutions techniques affinées que propose l'étude du Parc et de Montigny reposent sur 4 principes :

- dissocier la circulation interurbaine (en souterrain ou dénivelée selon les sections) de la circulation locale (en surface) pour supprimer les cumuls de flux ;
- différencier les secteurs, les usages et les emprises afin de les aménager sur mesure ;
- multiplier les connexions qui, de ce fait, amélioreront le trafic local en le réduisant sur chaque petit tronçon ;
- offrir des emprises de circulation constantes, facteur de fluidité et de sécurité.

Après démonstration de ces solutions, l'expertise dresse le bilan suivant :

"L'infrastructure existante (la RN 10) se voit optimisée et les objectifs satisfaits :

- **amélioration des circulations** locales et de transit,
- **réduction très importante des nuisances** pour les riverains de la RN 10,
- **suppression des coupures** et réunification des quartiers,
- **solution moins chère** que la création de l'A 12 + le réaménagement de la RN 10
- **Les travaux peuvent démarrer rapidement** et être réalisés par petites tranches pour limiter la gêne liée aux travaux. Les solutions techniques existent pour dévier alors la circulation sur de petits tronçons (utilisation des emprises, des contre-allées, déviation en amont du trafic de transit, phasage des tranchées couvertes...), à l'instar des solutions trouvées pour le souterrain d'ores et déjà programmé à hauteur de la mairie de Trappes."

Quand protection de l'environnement rime avec développement économique

L'aménagement "sur mesure" de la RN 10 est aujourd'hui conforté par une étude d'évaluation et de comparaison économiques des différents tracés effectuée par l'Institut géographique national (IGN) à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. Les critères évalués par cette étude intitulée "Performances économiques et naturelles du prolongement de l'A 12 entre Montigny-le-Bretonneux et Les Essarts-le-Roi" sont les valorisations engendrées par chaque tracé sur l'économie locale et régionale, le nombre d'emplois induits, le transport de fret, le temps de retour du coût de l'ouvrage, l'accessibilité aux espaces naturels...

Résultats à l'horizon 2020

Famille de tracés :	1	2	3	4
Nombre d'emplois induits :	2056	1341	1402	1399
Total des avantages annuels : (en millions d'euros par an)	273,5	172	186,4	182,5

- 1 : sous la RN10
- 2 : jumelé avec la voie ferrée
- 3 : médian
- 4 : par le Vallon du Pommeret



Les cartes postales-pétitions ont été remises à leurs quatre destinataires, chacune à plus de 5000 exemplaires : le Président de la République, le président de la Région (photo ci-dessous), le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, et celui des Transports (photos ci-dessus).

Un grand merci à Yann Arthus-Bertrand qui a réalisé gracieusement les photos des cartes postales et à tous ceux qui ont assuré le succès de cette opération.



En conclusion, l'étude énonce un certain nombre d'observations spécifiques à chaque tracé. Ainsi, "... le tracé sous la RN 10 est celui qui crée le plus de valeur : 273,5 millions d'euros d'avantages annuels à l'horizon de la mise en service du projet. Ce résultat découle du fait que les zones urbanisées sont, de façon dominante, implantées au nord-ouest de la RN 10, rendant ce tracé plus proche des générateurs de trafic. (...)"

La meilleure équation de développement durable

Rentabilité économique, emplois induits, réduction des nuisances pour les riverains, préservation des espaces naturels... nous sommes ici dans le schéma de développement durable que tous recherchent. "L'intérêt d'un investissement routier de cette importance se mesure sur des décennies, observe Yves Vandewalle, Président du Parc. L'étude IGN montre que l'aménagement de la RN 10 donne le meilleur résultat à long terme. De surcroît, le coût d'investissement retenu ici pour la RN 10 est celui d'une autoroute souterraine, or le contre-projet PNR/Montigny (Aménagement "sur-mesure" de la RN 10) est moins coûteux, poursuit Yves Vandewalle. L'investissement est sous-évalué pour les autres tracés, il ne prend notamment pas en compte la tranchée couverte de Montigny-le-Bretonneux jugée indispensable par la Commission particulière du débat public, et dont le coût avoisine 200 millions d'euros. En résumé, conclue-t-il, cette étude confirme tout l'intérêt d'un aménagement in situ de la RN 10." ■

Patrick Blanc

Pour consommer moins, une expo vous apporte ses lumières !

Une exposition tous publics consacrée à l'éclairage performant (créée par l'Agence locale de maîtrise de l'énergie, l'ALME*) se tient à la Maison de l'environnement* de Magny-les-Hameaux jusqu'au 28 février. Informations concises et suggestions concrètes pour réduire les consommations d'électricité dans les rues, les bâtiments ou les habitations privées.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable de Magny-les-Hameaux, ouverte depuis mai 2005, cette exposition (gratuite) présentée dans le hall d'entrée est une bonne occasion de la découvrir.

"Le point de départ, explique Pascale Le Strat, directrice de l'ALME, et créatrice de l'exposition, c'est le constat d'une forte consommation d'éclairage avec d'importantes marges de manœuvre. La prise de conscience est faite. Reste à provoquer le déclic qui conduira chacun à agir. Nous avons conçu cette exposition comme une information-étincelle". L'exposition qui s'adresse aussi bien aux enfants, aux professionnels, au grand public, s'articule autour de cinq modules : enjeux environnementaux, conception architecturale de l'éclairage, sources lumineuses performantes, luminaires, automatismes. Un module pédagogique permet, en "jouant" avec des interrupteurs, de constater immédiatement l'incidence sur la consommation électrique.

15 % de la consommation électrique mondiale sert à l'éclairage !

Avec quelque 30 milliards de sources lumineuses sur la terre, l'éclairage représente 15 % de la consommation mondiale d'électricité. Source de pollution du ciel nocturne, impact sur la faune et la flore, émission de CO₂ pour produire l'électricité, traitement des déchets de lampes... nous avons tout intérêt à nous montrer plus économes !

A l'échelle de la France, l'éclairage public de nos communes représente 6 millions de points lumineux et un budget annuel de 400 millions d'euros (ampoule + consommation). Or 40 % des luminaires en service pourraient être remplacés par des modèles deux fois moins gourmands en énergie.

Des solutions économes en énergie

Un lampadaire concentrant le faisceau lumineux sur la zone à éclairer est préférable à une lampe qui éparpille la lumière. On pourrait aussi multiplier les automatismes performants : un éclairage routier avec variateur de puissance et horloge astronomique (intégrant les varia-



"L'éclairage performant" : une expo gratuite, riche d'idées économes !
Jusqu'au 28 février à la Maison de l'environnement à Magny-les-Hameaux.

tions saisonnières) génère un gain de 25 % par rapport à une simple cellule photo-électrique. Dans une école, l'automatisme permettra d'éclairer une classe davantage côté couloir que côté fenêtre... Reste à choisir les sources lumineuses les plus économes et remplacer les halogènes particulièrement "énergivores" par des luminaires fluorescents. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, le coût annuel à luminosité égale est de :

- ◆ 12,5 euros pour une lampe incandescente de 75 watts,
- ◆ 11 euros pour une lampe halogène de 60 watts,
- ◆ 3,3 euros pour une lampe basse consommation (dite aussi fluo-compacte).



Une nouvelle révolution dans l'éclairage se prépare avec le développement de la diode électro-luminescente ou LED (light emitting diode) parée de tous les atouts : qualité de lumière, bon rendement, miniaturisation, possibilité de régulation automatique, longue durée de vie. Quant au nouveau "fil lumière" à source miniature incandescente (il ne consomme que 16 W par mètre linéaire, contre 125 pour les traditionnelles guirlandes), il pourra même illuminer nos prochaines fêtes de Noël ! ■

Hélène Dupont

* 6 rue Haroun Tazief
à Magny-les-Hameaux
01 30 47 98 90

Ce sont mes émotions que j'exprime

Jean Chevallier, peintre naturaliste

Animaux, plantes, paysages, rien ne lui échappe dans la nature. Peut-être avez-vous pu apprécier ses illustrations dans le Guide* *Les plus belles balades de la Haute Vallée de Chevreuse*, ou même le rencontrer et scruter quelques-unes de ses œuvres lors d'expositions telle, en novembre dernier, celle du parcours d'ateliers d'artistes de l'association Hélium. Il nous ouvre son univers.

Comment travaille le naturaliste que vous êtes ?

Chaque fois que cela est possible, je réalise mes dessins sur place, car c'est l'émotion qui déclenche l'envie. La photo ne m'est pas nécessaire. Je l'utilise seulement pour compléter ma documentation quand je ne dispose pas de beaucoup de temps sur le terrain. La mémoire est souvent suffisante pour restituer l'émotion ressentie. Le cerveau simplifie l'image, va à l'essentiel, d'où l'intérêt du trait qui rendra mieux l'attitude, le geste, le mouvement, et va synthétiser les caractéristiques de la bête ou de la plante observée.

Pour beaucoup de sujets animaliers, le temps de préparation peut être plus long que la réalisation du dessin lui-même : il faut se balader pour trouver l'endroit, l'angle, la lumière ; la nuit, profiter de la lune pour un éclairage direct ou à contre-lune...

Installé à Bonnelles depuis trois ans, je me suis rapproché de la nature. Voyez, ici, dans mon atelier qui ouvre sur prés et bois, ma paire de jumelles est toujours accessible. De ma fenêtre, j'ai observé le cerf et ses biches pendant le brame. Lors de sorties avec le chargé de mission du Parc, nous avons pu voir des écrevisses, des lamproies et des insectes spécifiques à certains milieux.



Le bois des Grais à Châteaufort - dessin de Jean Chevallier.

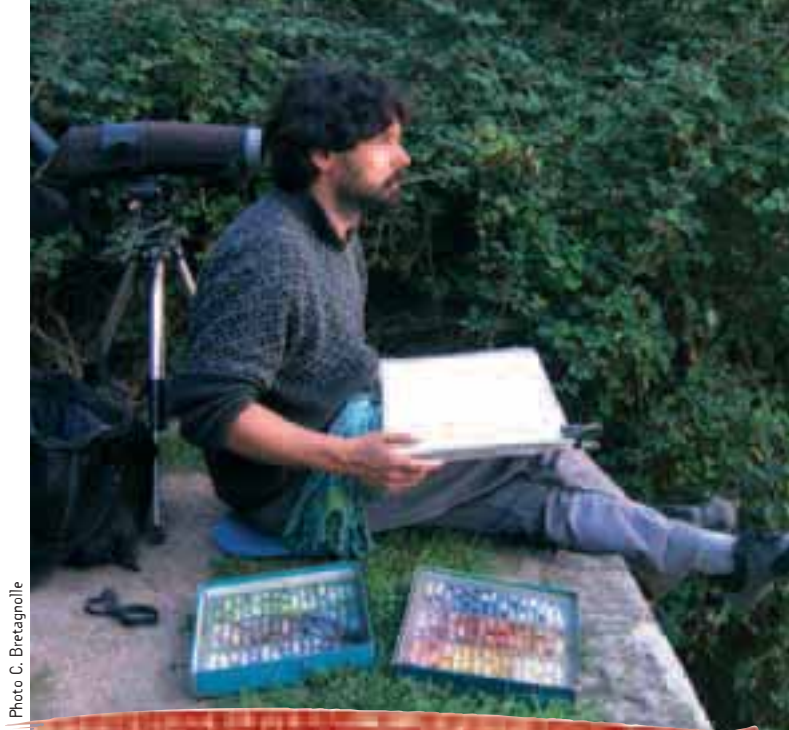


Photo C. Bretagnolle

Le croquis d'après nature est l'un de vos modes d'expression favoris ?

J'utilise beaucoup le pastel sec, mais aussi l'aquarelle, pour restituer la tonalité des paysages et des sujets choisis. Et bien sûr le croquis au crayon, que l'on peut en quelque sorte assimiler aux gammes des musiciens, surtout en matière d'observation animalière. Un simple trait de plume ou de fusain évoque les attitudes familières du colvert ou la démarche discrète du blaireau. Avec un ensemble de croquis, un peu comme une bande dessinée, on finit par dresser un portrait ressemblant de la bête observée. Quand il s'agit d'illustrer un guide sur la nature, qui impose l'exactitude et la précision des images, je peux utiliser la tablette graphique informatique pour retravailler mes esquisses réalisées d'après une observation directe ou une documentation.



Moineau friquet

Illustrateur naturaliste, est-ce un métier ?

Quand j'ai commencé à travailler, cette passion de la nature n'offrait pas beaucoup de possibilités d'emploi. Les jeunes, aujourd'hui, peuvent s'orienter vers des métiers d'animation nature, ou travailler dans des bureaux d'études. Après avoir étudié les sciences naturelles à la fac et enchaîné deux ans de petits boulots, je me suis lancé vraiment dans le dessin, voici maintenant vingt ans.

J'ai la chance d'avoir pu développer une activité plutôt commerciale, avec des collaborations éditoriales. Cela me donne du temps pour faire les dessins dont j'ai envie, par exemple passer dix nuits pour voir une loutre, alors qu'il serait beaucoup plus facile de croquer un rouge-gorge qui se vendrait mieux.

Outre les guides Dakota, j'ai également illustré et co-écrit avec Vincent Albouy le guide d'observation et d'identification *La nature la nuit*, paru chez Delachaux Et Nieslé. Je collabore à une revue franco-suisse, *La Salamandre* et, en ce moment, je travaille sur un guide des mammifères. Autre façon de partager ma passion, depuis trois ans, j'anime un stage annuel d'observation et d'initiation au dessin ainsi qu'un stage d'observation nocturne au Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) Brenne-Pays d'Azay. ■

Hélène Dupont

* chez Dakota Éditions, textes de Patrick Blanc (nouvelle version à paraître au printemps 2007).

Chacun d'entre nous peut contribuer à préserver la biodiversité, en adoptant un comportement responsable en faveur des amis des jardiniers, par exemple. Ainsi, nos petits enfants pourront-ils encore attendre le retour du printemps signé par les hirondelles, s'endormir au chant de la chouette, s'émerveiller devant un hérisson en boule !...

Faut-il rappeler ici les bienfaits de la biodiversité, qui fait la richesse de notre environnement, et la nécessité de la préserver ? Si l'objectif va de soi pour n'importe quel parc naturel régional, c'est même un enjeu majeur pour le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, si près de l'agglomération parisienne. Prenons aujourd'hui l'exemple de quelques espèces animales emblématiques – le hérisson, la chouette, l'hirondelle – mais malheureusement menacées. A moins que...

Discrets, mais sûrs, ils sont nos amis

Qui pique notre intérêt ? Le hérisson bien sûr (*Erinaceus europaeus*), mammifère insectivore semi-nocturne, qui chasse dès le crépuscule insectes, vers, escargots, limaces... et croque bien chaque nuit une centaine de ces invertébrés, dont beaucoup de nuisibles. Spécialistes de haut vol, l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), appelée encore hirondelle des cheminées, l'hirondelle de fenêtre (*Delichon*



L'équipe du Parc a réintroduit des couples de chevêche dans des prés-vergers. Ici, pose d'une bague sur un jeune sujet.

urbica) et le martinet noir (*Apus apus*), particulièrement actifs quand ils élèvent leur nichée, capturent en vol une grande quantité d'insectes. Côté chouettes, l'effraie ou "dame blanche" (*Tyto alba*) se nourrit presque exclusivement de petits rongeurs, la hulotte (*Strix aluco*) traque campagnols, vers de terre et passereaux endormis. Quant à la chevêche (*Athene noctua*), typique des paysages de bocage, elle est omnivore et se nourrit de rongeurs, de musaraignes et, durant la période d'élevage de ses petits, essentiellement de gros insectes.

Ces animaux utiles, qui font partie de la « chaîne alimentaire », ont des prédateurs naturels. Mais il y a aussi bien d'autres causes attentatoires à leur vie, avec une écrasante responsabilité humaine. Même dans le cas d'espèces officiellement protégées.

Repères



Les bons gestes à faire

- ◆ Maintenir ou planter des haies. Eviter d'abattre les vieux arbres, notamment fruitiers. Replanter des vergers.
- ◆ Donner de la nourriture en cas de disette prolongée (l'hiver pour les oiseaux, notamment par temps de gel et de neige, en période de sécheresse pour les hérissons), et de l'eau pour boire ou se baigner (ma mini-mare est très fréquentée !).
- ◆ Respecter l'intimité des hôtes, en évitant de les déranger.

Les conduites à éviter

- ◆ Ne pas brûler le tas de bois mort et de feuilles en hiver et au printemps, il abrite peut-être des hérissons.
- ◆ Ne pas nourrir les animaux sauvages tout au long de l'année, ils se détourneraient de leurs proies naturelles.
- ◆ Ne pas épandre de pesticides, limiter au maximum les traitements chimiques du jardin.



Ce monde hostile qui les entoure

La longévité d'un hérisson est d'environ dix ans (quatre sur mille seulement atteignent cet âge respectable), mais la moyenne d'âge dans la nature n'est que de deux ans : plus du tiers de la population périt chaque année. La moitié des décès est due aux accidents de la route et aux pesticides !



L'hirondelle est particulièrement menacée en France où, entre 1989 et 2001, les recensements font état d'une chute des effectifs

des actions concrètes

pour l'hirondelle de fenêtre et pour l'hirondelle rustique. Sont notamment en cause la disparition des prairies, les épandages d'insecticides, la destruction des haies, la suppression de roselières et marais qui empêche les hirondelles de se regrouper dans de bonnes conditions avant la migration, mais aussi la fermeture des étables, granges et bâtiments qu'elles affectionnent pour y construire leurs nids. Nous n'apprécions guère les salissures qu'ils génèrent (un conseil : clouer une planchette sous le nid)...

Fidèle à son nid, la chouette chevêche souffre de la disparition des saules têtards, des vieux arbres creux (qui plaisent aussi à la hulotte) et des trous de mur tranquilles. Quant à la chouette effraie, si l'on a heureusement perdu l'habitude d'en clouer sur les portes des granges, elle connaît aussi la crise du logement, empêchée d'accéder aux clochers grillagés pour repousser les pigeons. Le Parc a installé depuis 1999 quelque 22 nichoirs, dont 8 à 10 sont occupés chaque année pour la reproduction, essentiellement dans des clochers : la chouette effraie a notamment adopté ceux de Bonnelles, Bullion, Cernay-la-Ville, Choisel, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux et Senlis.

Aide au logement

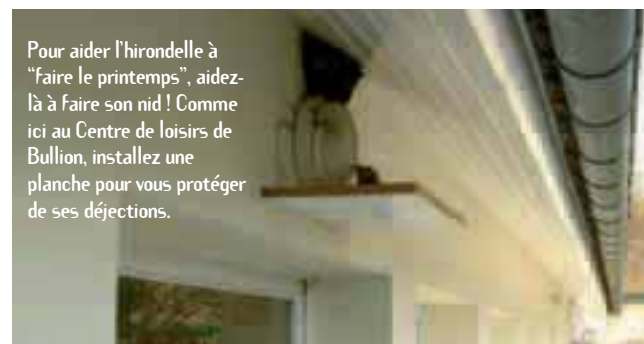
Vous pouvez vous aussi installer des nichoirs artificiels. HLM, deux-pièces-cuisine, balcon... il en existe de toutes sortes, adaptés aux différentes espèces d'oiseaux, et notamment à leur taille : format boîte à lettre, formule à balcon offrant une sécurité accrue, trou d'envol calibré ou accès semi-ouvert... Des conseils de fabrication et d'installation sont proposés sur le site internet du Parc. Vous trouverez aussi différents types de nichoirs prêts à poser sur le site de la Ligue de protection des oiseaux à l'adresse www.lpo-boutique.com

Douce couette pour les chouettes !

Pour les rapaces, il faut utiliser un bois épais d'au moins 2 cm. L'effraie des clochers apprécie un cloisonnement avec vestibule, la chevêche demande un nichoir très profond (environ 110 cm), rectangulaire ou cylindrique, la hulotte choisit tantôt un nichoir cylindrique profond d'au moins 30 cm de diamètre, tantôt un nichoir à balcon de 600x250x250 mm avec trou d'envol de 120 mm. Dans tous les cas, garnissez le fond d'une couche de tourbe ou de sciure de 5 cm d'épaisseur. Armez-vous de patience : le locataire sera peut-être long à venir, plusieurs années parfois !

Planchez pour les hirondelles

Les hirondelles ont aussi leurs exigences. Pour le martinet, une boîte profonde avec trou d'envol en dessous et trappe de visite est recommandée. Vous pourrez construire un nid en forme de coupe à l'hirondelle de fenêtre, tandis que sa cousine de cheminée se contentera d'une simple planchette recouverte de grillage fin pour y construire son nid.



Pour aider l'hirondelle à "faire le printemps", aidez-là à faire son nid ! Comme ici au Centre de loisirs de Bullion, installez une planche pour vous protéger de ses déjections.

Environnement



Que fait le Parc ?

Expositions à la Maison du Parc :

- ◆ Du 1^{er} février au 31 mars : Les zones humides, milieux fragiles
- ◆ Du 1^{er} au 30 avril : Un monde sauvage dans nos jardins. Le regard du photographe Laurent Bessol (agence photographique cNature) qui "tente de créer chaque fois une image originale en s'attachant non seulement à l'animal ou à la fleur qui arrête son regard mais aussi à l'ambiance dans laquelle ils se trouvent".

Sorties programmées sur le territoire du Parc

- ◆ Samedi 31 mars : **Nuit de la Chouette**. Avec le Parc et les associations locales, partez à la découverte des chouettes et hiboux dans leur milieu, prenez connaissance des actions menées pour la sauvegarde de leurs habitats (nombre de participants limité, inscription obligatoire).
- ◆ Février-mars : **randonnées accompagnées** (gratuites), en partenariat avec Bonnelles Nature et l'ADVMC. Découvrez le marais de Maincourt, la réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles et la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors, dans le cadre de la **Journée mondiale des zones humides**.
- ◆ Du 18 au 21 avril : **Initiation au dessin de plein air**. Randonnée-dessin (voir pages Echo Loisirs).

Renseignements et inscriptions à la Maison du Parc : 01 30 52 09 09.



Une caisse placée dans les combles peut satisfaire pleinement à l'installation d'une famille de chouettes effraie, comme ici (vue ouverte) dans le clocher de Lévis-Saint-Nom.

Pour accueillir plusieurs couples, prévoyez plusieurs nichoirs, et respectez certaines règles de pose : une orientation est-sud-est de préférence, à l'opposé des vents dominants ; un accès difficile pour les prédateurs (chat en tête) ; une fixation solide, mais qui n'abîme pas le support.

Tipi typique pour le hérisson

Le hérisson pour sa part n'est pas très exigeant, offrez-lui pour gîte une simple caisse retournée couverte de feuilles, avec entrée exposée au sud-est. Il se chargera de meubler son nid de mousse et de feuilles. Vous l'installerez dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants, du soleil direct et de la pluie : contre un mur ou sous une haie. Bannissez l'anti-limaces de votre armoire à pharmacie du jardinier, placez dans le bassin une planche rugueuse inclinée pour lui éviter la noyade. Respectez ses habitudes. Il ne faut pas réveiller le hérisson qui dort (l'hibernation est entrecoupée de brefs épisodes de réveil), déranger une famille au nid, séparer les jeunes de leur mère. Vous ne pouvez rien changer à son humeur vagabonde, ménagéz-lui une ouverture de 10 x 10 cm dans le bas de vos clôtures de jardin. ■

Hélène Dupont

Donner des ailes aux projets

L'enjeu n'est pas nouveau pour le Parc : la culture fait partie des objectifs de sa Charte. Mais il compte accroître sensiblement les moyens qu'il consacre aux actions culturelles.

Simple évolution ou véritable "révolution" culturelle ? Le Parc entend donner une impulsion significative aux événements artistiques et culturels de qualité, qui véhiculent un message en corrélation avec les thématiques et les enjeux philosophiques d'un Parc naturel régional. *"Nous voulons soutenir davantage les projets culturels qui valorisent le patrimoine, sensibilisent à leur façon le public au message d'un PNR, font vivre le territoire ou encore renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté de vie,"* confie Sophie Dransart, chargée de mission. *Le Parc favorisera également le renforcement du réseau des acteurs et des lieux culturels."*

Zoom sur les projets

Vous avez pu le constater vous-même, si vous avez par exemple assisté à des séances de cinéma en plein air, le Parc est déjà directement partie prenante dans la vie culturelle locale. *"L'objectif d'abord été de permettre la découverte des lieux de notre territoire où avaient été tournés des films, ensuite ont été montrés des films en relation avec le site choisi comme dernièrement Tous les matins du monde à Port-Royal des Champs,"* explique Sophie Dransart. *Nous réfléchissons maintenant à de nouvelles ouvertures, vers le théâtre, par exemple, qui permettraient de restituer l'esprit et l'histoire d'un lieu ou d'appréhender un site dans sa globalité, avec en particulier sa dimension paysagère et environnementale."*

Nouveau challenge, une politique plus active sera développée dans deux directions : accompagner un certain nombre de manifestations de qualité d'une part, lancer des idées, susciter des créations, avec des appels à projets d'autre part. Le Parc a ainsi prévu d'initier plusieurs actions culturelles spécifiques en 2007 pour lesquelles un financement a été voté.

La salle Jean Racine est particulièrement bien équipée pour accueillir de grands événements ; ici lors d'un concert de Jazz à toute heure.



Cinéma en plein air à Port-Royal.



Lieux attendus ou insolites

Constat encourageant, les lieux d'expression culturelle se multiplient. Dresser, sinon un état, au moins une ébauche de liste de ces lieux (voir l'encadré *Annuaire culturel en ligne*), nous amène tout d'abord à l'Espace Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Cette grande salle parfaitement équipée propose *"une programmation variée qui répond à la diversité des goûts des spectateurs, habitués ou occasionnels,"* explique Anne Jancel, maire adjoint. *Nous avons aussi développé une formule de contrat de résidence, qui permet aux scolaires d'assister aux répétitions et représentations de la troupe accueillie."*

Parmi les principaux lieux aménagés, citons aussi, à Chevreuse, la salle municipale équipée de scène et gradins, le Séchoir à Peaux récemment restauré, le Cabaret du Lys (lieu d'exposition géré par une association), ou encore le château de Méridon (propriété de l'Institut Franco-Néerlandais) ; à Magny-les-Hameaux l'Estaminet, mais aussi la Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable, qui présente des films, organise des colloques et prête sa salle au service culturel de la ville...

Mentionnons encore le réseau des foyers ruraux et associations, qui permettent, comme à Dampierre, d'y produire des troupes. Par ailleurs, le patrimoine public des communes accueille parfois des

"Haute Vallée de Chevreuse : une (r)évolution culturelle ?..."

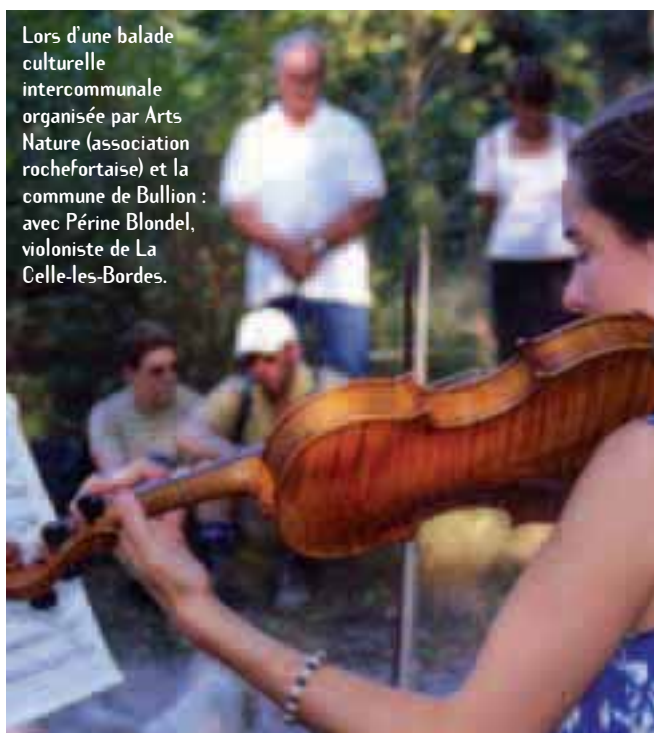
Annuaire culturel en ligne

Ça y est ! Une première version Internet de l'annuaire est disponible sur le site du Parc depuis le mois de janvier (rubrique "Vivre dans le Parc"). Consultez-la et n'hésitez pas à faire part de vos remarques et corrections éventuelles à Sophie Dransart*. La version papier définitive n'en sera que plus complète et représentative.



Un public nombreux est attendu pour la 7^e édition du Salon régional du livre de jeunesse et de la BD, organisé par l'association Aimer lire en Haute Vallée de Chevreuse (Gymnase Fernand Léger à Chevreuse).

manifestations artistiques et culturelles. Le château-mairie du XVII^e siècle du Mesnil-Saint-Denis a constitué un cadre prestigieux pour l'exposition des chefs-d'œuvre des Meilleurs Ouvriers de France, lors des Journées du patrimoine. La mairie de Bullion a profité d'une remise aux normes de sa salle polyvalente pour demander à l'une des ses habitantes, artiste peintre, Françoise Foglia, d'y réaliser une gigantesque fresque. Elle ouvre aussi sa salle des mariages – Rochefort le fait également – pour une représentation théâtrale, un concert, ou encore des expositions, telle l'exposition annuelle d'art contemporain proposée par le collectionneur Jean Hamon. Les églises offrent aussi leur cadre simple ou solennel aux concerts et expositions, à l'image de Saint-Forget où l'on pourra admirer les fresques en cours de restauration de la chapelle Saint-Gilles. Nous n'oublions pas non plus le Moulin d'Ors, à Châteaufort, géré par le Parc, où se déroulent expositions, concerts, spectacles (dont celui des 20 ans du Parc !)... Enfin, "avec Olivier Sanch, mon collègue chargé du développement économique, nous cherchons à introduire des formes culturelles dans



Lors d'une balade culturelle intercommunale organisée par Arts Nature (association rochefortaise) et la commune de Bullion : avec Périne Blondel, violoniste de La Celle-les-Bordes.



Patrimoine

Que fait le Parc ?

Partenariat culturel

Le Parc a mis en place un comité de sélection des projets culturels, composé d'élus, qui se réunit trois fois par an, en mars, juillet et novembre. Il est chargé d'étudier les propositions de manifestations et d'événements culturels soumises au Parc. Les projets pourront bénéficier de différents types de soutien : communication, accord formel pour l'utilisation de l'identité et du logo du Parc, aide financière...

Les réponses seront données en fonction d'une grille de critères établie par le Groupe culture, qui met en particulier l'accent sur un travail de partenariat en amont avec le Parc, un engagement des communes concernées, la valorisation des patrimoines, le rayonnement sur le territoire... Priorité sera accordée aux projets de qualité professionnelle bénéficiant à la majorité des communes et des habitants.

Condition préalable, un dossier de candidature doit être constitué et présenté dans les temps. Renseignements auprès de :

Sophie Dransart

*Tél. : 01 30 52 09 09 - Courriel : patrimoine@pnr-chevreuse.org

des lieux différents, tels les cafés, les restaurants, les fermes et autres endroits où les gens peuvent se rencontrer, ce qui contribue à faire vivre les villages et... le commerce !", explique Sophie Dransart.

Quand le jazz donne le tempo

L'histoire du festival *Jazz à toute heure*, qui se tient chaque année, en mars, à l'Espace Jean Racine, est un bon exemple de projet culturel fort pour le territoire. "Nous l'avons créé en 1999 en partenariat avec la mairie, rappelle son président, Michel Bocage-Marchand. Le parrainage prestigieux d'André Ceccarelli (qui habite Saint-Rémy) nous a apporté une caution musicale immédiate et de grande ampleur. Il a toujours carte blanche pour inviter les formations musicales de qualité internationale". Reconnu comme l'un des grands événements culturels des Yvelines, ce festival attire un public fidèle, comme il offre une chance aux musiciens amateurs invités en première partie. "L'engagement très fort de la mairie est un soutien pour notre équipe de 30 bénévoles. Nous sommes conscients de contribuer à une animation culturelle et musicale bien vivante, nous nous sentons très investis dans notre mission auprès du Parc qui nous aide". En 2007, le festival prend une dimension territoriale en programmant quatre concerts à Saint-Rémy comme d'habitude, mais aussi quatre autres à Cernay, Chevreuse, Bullion et au Mesnil-Saint-Denis (voir au dos de couverture). En attendant d'autres lieux encore pour les années à venir. ■



Quatre week-ends et huit concerts répartis dans cinq communes du Parc, le nouveau cru du Festival Jazz à toute heure en mars 2007 joue la carte de l'intercommunalité culturelle du Parc.

Hélène Dupont

L'artisanat d'art enrichit le

Qui sont ces petites entreprises qui ne connaissent pas la crise ? L'accueil que leur réserve le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse semble bien convenir au travail des artisans d'art : plusieurs s'y sont installés ces derniers mois.



▲ Porte sculptée sur mesure par Benoît Duruy.

Enjeux culturels et enjeux économiques se rejoignent : l'artisanat d'art, dans sa grande diversité de métiers et d'œuvres produites, représente une valeur sûre dans notre univers du travail bien chahuté. Il fait l'objet de toutes les attentions du Parc qui mobilise ses dispositifs d'incitation et d'accompagnement des entreprises (bourse aux locaux, subventions, conseils, mise en relation...) en faveur de ce secteur d'activité.

"Faire ce qui me plaît, là où je suis bien"

Rencontre avec quelques-uns des nouveaux venus dans le Parc. Il y a ceux qui y résident déjà. Le Bullionnais Benoît Duruy a aménagé son atelier de menuiserie dans une grange attenante à la maison familiale. "Avec la disparition du métier de photogreveur, j'ai dû changer de profession. Ma spécialité, maintenant, c'est l'aménagement, l'agencement, les meubles sur mesure alliant économie et esthétique, techniques traditionnelles de montage et matériaux nouveaux".

Changement de cap aussi pour Alain Guiot, ex-cadre dirigeant dans une entreprise de services, désormais créateur de luminaires. "La passion de créer a toujours été profondément ancrée en moi, c'est le bien-être que je recherche dans mon travail. On est bien dans le Parc : j'ai utilisé pour démarrer une petite dépendance de ma maison à Senlisse".

Il y a les artisans d'art venus d'ailleurs. Bruno Brantonne, artisan ébéniste et restaurateur de pianos, auparavant salarié, s'est mis à son compte. "J'ai beaucoup cherché un local offrant température et

"L'objet attire la main, la main aimant l'objet." Accompagnée de ce texte, cette photo d'Etienne Estebe, élève de la classe de 3^e "Métiers d'art" SEMA*/PNR du collège de Coubertin, à Chevreuse a remporté le 3^e prix du concours photo national de la SEMA qui s'est déroulé lors des Journées des Métiers d'Art, dans la catégorie 12/14 ans. L'œuvre photographiée est de Flavie Nepomiashtchy, créatrice de textiles décoratifs, installée depuis 2 ans à Lévis-Saint-Nom. Site internet : FlavieArtTextile.over-blog.com



hygrométrie constantes. Ici, à Bonnelles, j'ai de plus la chance d'avoir pour voisin le calligraphe Jean-Claude Durroussaud". Démarche identique pour Jean-Pierre Rossignol, un restaurateur de mobilier réputé (il a travaillé cinq ans au musée du Louvre, onze ans au château de Versailles), qui n'a pas hésité à quitter la sécurité de la fonction publique. "Cela fait deux bonnes années que je vadrouille dans le Parc. J'ai enfin trouvé à Dampierre un ancien local d'antiquités-brocante bien situé, que le propriétaire envisageait de transformer en habitation".

D'autres artisans d'art suivront peut-être. "J'aimerais d'ici deux ans m'installer dans la maison de mes parents à Dampierre, confie ainsi Sandra Préjean, vitrailliste. Ma mère, Linda Préjean, a de son côté prévu d'agrandir son atelier de poterie et d'y accueillir des élèves".

Accueil, écoute et promotion

Ils se plaisent en Haute Vallée de Chevreuse, apprécient un environnement favorable – qualité du cadre de vie, clientèle amatrice d'art

Les artisans d'art installés en 2006 dans nos villages

◆ Bonnelles :

L'artisan du piano et du meuble - Bruno Brantonne (06 85 89 56 03)

◆ Bullion :

Menuiserie des Carneaux - Benoît Duruy (01 30 41 32 09)

◆ Clairefontaine-en-Yvelines :

Jean-Claude Kervroëdan, ébéniste, créateur de mobilier (01 30 46 21 04)
Site : www.laora.com

◆ Dampierre-en-Yvelines :

Jean-Pierre Rossignol, ébéniste, restaurateur de meubles (06 16 35 13 85)

◆ Senlisse :

Les Lampes d'Ala(d)in - Alain Guiot, créateur de luminaires (06 61 16 00 68)
Site : leslampesdaladin.fr

et de travail bien fait – et se sentent reconnus, portés en avant par toute une dynamique locale.

Les artisans d'art sont sensibles à l'intérêt actif que leur porte le Parc. "Notre interlocuteur, Olivier Sanch, sait se montrer très discret mais très présent, je ferai appel à lui pour m'agrandir, en fonction du salon Maison & Objet auquel je participe en janvier", déclare Alain Guiot. Jean-Pierre Rossignol, qui se réjouit de l'attribution d'une subvention directe du Parc portant sur 20 % de ses investissements, commente : "en tant qu'artisan d'art, on ne se sent pas isolé, mais, au contraire très soutenu par le Parc et par notre association professionnelle ; ils mettent en valeur nos activités et nos savoir-faire, dans une dynamique très intéressante".

Exemple, le week-end spécial *Artisanat d'art* organisé chaque année au Moulin d'Ors à Châteaufort par l'Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse (AAA) et le Parc. Le public y prend la mesure de la diversité et la richesse de ces métiers, les professionnels eux-mêmes y confortent leurs relations.

C'est la même dynamique qui a joué en octobre dernier, où pas moins de 45 ateliers ont été mobilisés pour les Journées des Métiers d'Art (JMA), une manifestation nationale organisée tous les deux ans en liaison avec la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art* (SEMA), proposant des portes ouvertes d'ateliers, diverses expositions et démonstrations : près de 5 000 visiteurs ont été enregistrés sur les différents lieux de visite du Parc. "Parmi le public nombreux à venir découvrir ou admirer le travail des artisans d'art, on a noté aussi plus de 700 visites de scolaires, ce qui en fait le premier site d'Île-de-France pour les visites de jeunes aux JMA", précise Olivier Sanch.

Ces manifestations comptent aussi quelques invités extérieurs au Parc, telles Christine Lelièvre, graveur sur armes (elle n'a qu'une douzaine de confrères en France), ou la créatrice d'accessoires pour le spectacle, Gaëlle Vendrely. Parmi ces invités, des projets d'installation en Haute Vallée de Chevreuse se dessinent peut-être pour le futur...

L'avenir se dessine prometteur

La mission Economie du Parc se fixe de nouveaux objectifs pour accroître la promotion et la notoriété des artisans d'art. Elle développera les partenariats avec les autres parcs naturels régionaux d'Île-de-France, "ce que l'on fait déjà en invitant à nos manifestations des artisans d'art du Gâtinais et du Vexin", rappelle Olivier Sanch. Elle étudie un calendrier pour accueillir à la maison du Parc, week-end après week-end, un artisan différent. Elle a obtenu de la SEMA le prêt d'un espace sous le Viaduc des Arts à Paris, une ouverture appréciable en direction de la population de la capitale. Ce qui réjouira Bruno Brantonne, par exemple : "ma grosse clientèle reste sur Paris, il faut que la confiance s'installe pour que les habitants des alentours me confient un beau meuble à restaurer". Un renforcement du partenariat est par ailleurs en cours d'approfondissement entre la SEMA et le Parc. L'avenir, c'est aussi les jeunes du Parc, en particulier la classe de 3^e "Métiers d'art" ouverte il y a trois ans au collège de Coubertin.

La gamme de luminaires d'Alain Guiot mêle le béton, le bois ou le verre. ▶



Économie



Que fait le Parc ?

Deuxième édition des Eco Trophées : c'est parti !



Agriculteurs, commerçants, artisans, hôteliers-restaurateurs, entreprises de service, industriels, PME-PMI ou grandes entreprises, vous agissez pour l'environnement, vous contribuez au développement durable du territoire ? Vos réalisations

portent sur l'eau, l'air, le bruit, les économies d'énergie, l'élimination de déchets, l'intégration paysagère, la sensibilisation des salariés à l'environnement, la valorisation des ressources locales, la préservation et valorisation des patrimoines ?... Le concours biennal Eco Trophée 2007 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est fait pour vous !

Inscrivez-vous avant fin mai en prenant contact avec Marion Thioux, à la mission économie du Parc par tél. : 01 30 52 09 09 ou par courriel : ecodeveloppement.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Il s'agit d'un projet pédagogique interdisciplinaire expérimental unique en France, encouragé et labellisé par la SEMA, soutenu par le Parc. Ces jeunes collégiens visitent les ateliers des artisans d'art, y font des reportages vidéo qu'ils peuvent ensuite présenter. Ils ont également conçu un projet de jeu de société pour faire découvrir la Haute Vallée de Chevreuse. Parmi eux, de futures vocations vont peut-être naître, ils contribueront aussi à faire connaître et aimer ces hommes de l'art, leurs savoir-faire et leurs plus belles créations. ■

Hélène Dupont

* Placée sous la tutelle du Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, la SEMA, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, a pour but de dynamiser le secteur des métiers d'art en France et à l'international.



▲ Bruno Brantonne restaure pianos et meubles anciens.

Ils roulent à l'huile de colza !

Deux agriculteurs du Parc ont choisi de produire une partie du carburant nécessaire à leurs machines grâce au colza qu'ils cultivent. Une motivation liée à l'impact écologique favorable de leur démarche. Ce qui n'est pas forcément le cas de tous les carburants végétaux (pour ne plus dire "biocarburants") industriels...

Nicolas Pointereau à La Celle-les-Bordes et Xavier Brébant à Chevreuse sont copropriétaires d'un bien dont ils sont particulièrement fiers : une presse à huile ! L'idée leur a été suggérée par la Chambre d'agriculture des Yvelines, lors d'une formation sur les solutions écologiques adaptées à leur activité. De fabrication française, ce nouvel outil de 16500 euros a été acquis par onze agriculteurs (soit un coût de 1500 euros chacun) du sud Yvelines. Tour à tour, ils se transmettent la presse installée à cet effet sur une remorque. Durant deux à trois semaines, chacun produit en continu de l'huile végétale pure d'un côté et du tourteau de l'autre, fruits des graines de colza pressées. En près d'une heure, 50 kg de graines broyées donneront environ 15 litres d'huile et 35 kg de tourteau, résidu solide qui sera vendu aux exploitations de bétail voisines pour l'alimentation des animaux. L'huile filtrée au micron peut accessoirement se consommer en assaisonnement ! "Elle a plus de goût que celle du commerce car elle n'est pas dénaturée", explique Nicolas Pointereau cultivateur certifié Agriculture raisonnée et QualiTerre. Même constat à Chevreuse : dans la cuisine de la famille Brébant, la bouteille d'huile "maison" trône sur le plan de travail ! Mais le but et la volonté première des copropriétaires ne sont pas là. Chacun d'eux a souhaité produire un pourcentage conséquent de ses besoins en carburant, tout en apportant sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction de ses émissions de CO₂.

Producteurs et utilisateurs d'énergie renouvelable

Dans ce contexte qualifié de "circuit court", c'est-à-dire avec un usage local de la production (sans dépense de CO₂ liée à la chaîne transformation-transport-distribution), le gain en CO₂ est évident par rapport au pétrole. Le dioxyde de carbone rejeté est en effet celui que les plantes ont absorbé lors de leur croissance. Les émissions de gaz

▼ Les graines de colza doivent être triées, bien noires et exemptes de tous cailloux et pièces dures avant d'être aspirées jusqu'à la presse. ▼



à effet de serre sont donc neutres. Situation qui peut rester bénéfique dans le cas d'une production régionale "douce" d'éthanol (alcool obtenu par distillation à partir de sucre de végétaux ou d'amidon de céréales et ajoutée à l'essence) ou de diester (huile végétale transformée chimiquement et mélangée au gasoil), mais dont les avantages deviennent très incertains pour les productions industrielles basées sur des cultures intensives (voir plus loin).

«L'intérêt environnemental a dicté notre choix, c'est un engagement personnel et volontaire de ne plus contribuer aux méfaits de l'industrie pétrolière, confie Nicolas Pointereau. Le bilan économique prévisionnel de cette opération ? En tenant compte du coût total induit par la production d'huile, les réservoirs, l'assurance, le temps passé à l'entretien de la presse (1 heure par jour environ), son remplacement d'ici 4 à 5 ans vu l'usage permanent que nous en faisons, la vente du tourteau et les valeurs du marché actuel du colza et du prix du pétrole qui a baissé, je vais perdre à peu près 500 à 600 euros par an. Moralité, le pétrole n'est pas encore assez cher ! Mais je suis fier de mon choix.» Xavier Brébant, selon ses critères, arrive à une évaluation plus favorable : "ça ne me coûte pratiquement rien, je suis au même prix de revient que le fioul. Le problème du réchauffement climatique est aujourd'hui indéniable, on est tous concerné et il faut agir. Nous, agriculteurs, avons cette solution pour éviter des rejets de CO₂, nous sommes à la fois producteurs et utilisateurs d'une énergie renouvelable, on ne peut faire plus simple !"



L'huile de colza à la sortie de la presse.

Chacun prévoit de produire environ 30 à 35 % de sa consommation en carburant végétal. Si sa viscosité en limite l'emploi en période de froid, l'été, lors des travaux des moissons et du déchaumage, les machines tourneront avec près de 50 % d'huile de colza en réservoir, estime Xavier Brébant. "Les anciens tracteurs peuvent fonctionner avec 70 % et même 100 % d'huile chauffée à 70 à 80° C. Ce taux



pourrait être atteint également sur les moteurs de nouvelle génération moyennant l'installation d'un kit de bi-carburation. Mais le coût de l'ordre de 2000 à 2500 euros est difficile à amortir et les constructeurs ne garantissent plus leurs machines. Statistiquement, il est vrai qu'il y a plus de risques au-delà de 50 % d'huile."

On ne s'étonnera pas d'apprendre que nos deux agriculteurs suivent la même philosophie pour d'autres applications. Xavier Brébant pratique le semis sans labour pour ses cultures de colza, de blé et d'orge d'hiver : "cette technique m'a permis de faire de fortes économies sur ma consommation de carburant". Nicolas Pointereau, quant à lui, projette d'installer un séchoir dont la matière combustible sera... le blé et le bois !

Une subvention a été accordée aux deux cultivateurs du Parc qui ont acquis en copropriété une presse à huile végétale non transformée. Le PNR a souhaité ainsi encourager la volonté d'autonomie énergétique des agriculteurs dans la mesure où il s'agit ici d'un usage réservé à l'exploitation et d'une démarche environnementale de qualité.

Ainsi nos plateaux et vallons agricoles, composants de nos paysages et de l'identité même de la Haute Vallée de Chevreuse, recèlent encore bien des richesses environnementales que nous ne soupçonnons pas toujours ! ■

Patrick Blanc

Du réservoir de la Ford Model T à l'E 85

Rouler à l'huile ou à l'alcool végétal n'est pas nouveau. Au début du XX^e siècle, Henri Ford voulait alimenter ses Model T à l'éthanol. Plus tard, pour diversifier les débouchés agricoles et être moins dépendants du pétrole et des crises qu'il engendrait, les Etats-Unis, le Canada et le Brésil développèrent la production d'éthanol pour le mélanger à l'essence. Le "superéthanol" E85 -expérimenté par 7 véhicules du Conseil Général de la Marne depuis quelques mois- lancé officiellement en janvier 2007, est composé à 85 % d'éthanol et 15 % d'essence. Mais pour rouler à l'E85, les systèmes de carburation doivent être adaptés : on parle alors de véhicules *Flex Fuel* ou *Bioflex*. Un ou deux modèles sont commercialisés pour l'instant en France, mais les 500 pompes délivrant de l'E85 sont (hors celle de la Marne)... en projet !

A noter que le bilan calorique de l'éthanol, inférieur à celui du pétrole, accroît la consommation des moteurs de 15 à 40 % selon les partisans ou les opposants au système...

Aujourd'hui, nos carburants sans plomb et notre gazole incorporent tous une faible dose d'éthanol pour l'essence et d'huile végétale transformée pour le diesel.

L'État français vise un taux de 5,75 % de carburant végétal d'ici 2008 et 7 % en 2010. Plutôt que de développer l'E85 qui ne toucherait qu'une faible portion de notre parc de 36 millions d'automobiles, les experts préconisent d'incorporer davantage de carburants végétaux à nos essences sans plomb et à notre gasoil. Les moteurs actuels peuvent en effet accepter un carburant comportant jusqu'à 15 % d'éthanol ou environ 5 à 20 % d'huile végétale (selon les partisans ou les opposants !...).

D'après le ministère de l'Agriculture, l'objectif des 7 % serait obtenu sans intensifier les pratiques agricoles actuelles, en cultivant les jachères. Plusieurs études estiment cependant que celles-ci ne permettraient d'atteindre que 4 %... Quoi qu'il en soit, les terres cultivées absorbant moins de CO₂ que les herbages, le bilan des rejets de gaz carbonique se verra ici détérioré... Ce que l'on gagne à peine d'un côté serait donc perdu d'un autre...



Mais que cherche-t-on au juste ?

Peu d'études s'entendent avec précision sur les chiffres. A y regarder de plus près, les plus optimistes en matière de bilan écologique ne retiennent que les cycles courts de production à l'image de nos deux agriculteurs ; sinon, elles oublient bien des étapes négatives liées à l'impact des processus de fabrication. Les recherches les plus poussées démontrent malheureusement que les carburants végétaux produits à une échelle industrielle seraient néfastes pour l'environnement. L'exemple du Brésil, vanté en la matière, est significatif. Côté positif, la canne à sucre ne se replante qu'une fois tous les dix ans, peu d'engrais lui sont nécessaires, ses distilleries ne consomment que les résidus de la plante, donc pas de pétrole. Mais le développement considérable de ses plantations a valu la destruction d'une portion inquiétante de la forêt amazonienne. Même problème avec l'huile de palme produite en Asie : la plantation de palmiers à huile a été responsable de 87 % de la déforestation en Malaisie, de celle de plusieurs millions d'hectares en Indonésie, à Sumatra, à Bornéo... Sans parler du carbone stocké dans ces arbres envolés en fumée, sans parler du sort des populations indigènes, la biodiversité de ces territoires est mise en danger et l'homme, évidemment, avec...

Des solutions existent

L'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et d'autres centres d'études ont mis en évidence l'intérêt des fibres des plantes entières : herbes, bois, tiges, feuilles, etc. Toute cette biomasse ligno-cellulosique peut servir. Sa transformation en bioéthanol nécessite très peu de carburant fossile. Exploiter des plantes à croissance rapide, nécessitant peu d'engrais, de pesticides et de labour présente un excellent bilan écologique, tout comme la récupération des "déchets" de cultures. A Ottawa au Canada, une première usine transformant la paille de blé a démontré la validité de cette solution. Se voient ainsi conciliées la recherche de nouveaux débouchés pour la filière agricole, la création d'activités et d'emplois, l'autonomie énergétique, la réduction ou plus exactement l'optimisation des coûts de production agricole et, enfin, la diminution des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Le "pétrole vert", pourquoi pas, mais pas n'importe comment. ■

PB

L'énergie solaire trouve l'une de ses principales applications dans le chauffage de l'eau domestique. Sur le territoire du Parc, plusieurs foyers se sont récemment équipés en chauffe-eau solaire. "Ça marche ! ça marche même très bien" nous disent-ils. La preuve par 3.

Finis les hésitations, les "si", les "mais"... en matière d'énergie renouvelable comme en matière d'éco-habitat, les solutions existent, elles sont viables, sûres, efficaces, elles permettent à chacun de passer à l'action et d'apporter sa pierre à l'édifice de la protection de notre environnement. Mieux que de longues théories, nous avons rencontré trois familles qui ont fait installer chez elles un chauffe-eau solaire. Voici tout simplement leur témoignage.

M. D au Mesnil-Saint-Denis

Une intégration exemplaire

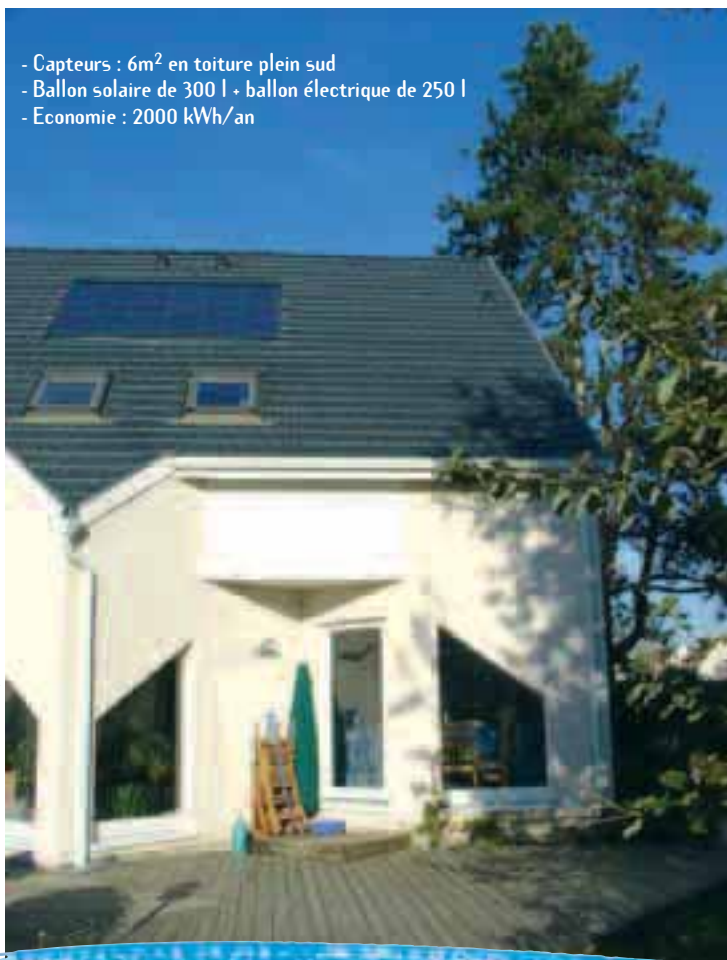
L'architecture d'esprit contemporaine de la maison de M. D lui a permis de parfaitement intégrer les panneaux solaires en toiture. Situés dans l'axe de deux velux, ses 6 m² de capteurs constitués de modules de 0,5 m² assemblés, semblent couvrir une petite véranda. Leur teinte se marie bien avec la toiture de coloris ardoise. Fort de trente ans d'expérience, "l'installateur a veillé à les relier le plus directement possible à deux ballons d'eau chaude afin de limiter les déperditions calorifiques, explique M. D., ballons eux-mêmes situés à proximité des points de puisage d'eau chaude : la salle de bains et la cuisine. Pourquoi deux ballons ? Le premier, chauffé par l'énergie solaire, vient en basse saison préchauffer l'eau avant que celle-ci ne pénètre dans le second ballon comportant une résistance électrique d'appoint. Fin novembre, l'eau froide gagnait encore environ une dizaine de degrés grâce aux capteurs solaires avant d'être chauffée par la résistance électrique, d'où une économie de cette énergie. De juin au 15 septembre, nous n'avons utilisé quasiment que de l'eau chaude solaire. En saison intermédiaire, le système solaire couvre près de 60% de notre consommation. L'installation a un peu plus d'un an, nous avons économisé environ 2000 kWh en 12 mois. Vue la qualité de la mise en œuvre, je pense que dans trente ans tout fonctionnera encore aussi bien !"

Hélène et Eric Frenois à Chevreuse

Installation rentabilisée en trois ans

"Nous avons récemment emménagé dans cette maison âgée d'une vingtaine d'années. Les radiateurs électriques et les ballons d'eau chaude étaient à remplacer. Renseignements pris et après avoir rendu visite à l'Agence locale pour la maîtrise de l'énergie à Magny-les-Hameaux (Maison de l'environnement), nous avons opté pour un chauffage mixte pompe à chaleur réversible en climatisation et radiateurs électriques à fluide caloporteur selon les pièces, et un système solaire pour l'eau chaude sanitaire. Le ballon d'eau chaude comporte deux étages avec une résistance électrique d'appoint au niveau supérieur. Nous avons un tarif électrique Jour/Nuit. Le jour, le soleil chauffe

- Capteurs : 6m² en toiture plein sud
- Ballon solaire de 300 l + ballon électrique de 250 l
- Economie : 2000 kWh/an



l'eau (via le fluide caloporteur intermédiaire), la nuit, la résistance se met en route si nécessaire. Grâce aux aides financières dont nous avons bénéficié pour ces travaux, nous espérons rentabiliser notre installation d'eau chaude d'ici trois ans !

Notre secteur est soumis à l'approbation de l'architecte des bâtiments de France pour tous travaux. Celui-ci n'a émis aucun avis défavorable à notre déclaration. Les capteurs ont été posés à la place des tuiles en toiture. Ils sont ainsi mieux intégrés que des velux, on dirait une verrière !"

M. H à Bonnelles

100% d'eau chaude solaire jusqu'à mi-novembre

Depuis la fin du printemps, date de l'installation, jusqu'à mi-novembre, le chauffe-eau solaire de la famille H suffisait à fournir la totalité de ses besoins. "En décembre, même les jours froids, dès qu'il y a du soleil, l'eau est préchauffée à près de 20° C, déclare, satisfait de son choix, M. H. Trois m² de panneaux en toiture alimentent deux ballons pour chauffer 300 litres d'eau. L'été l'eau monte à plus de 70° C ! J'ai choisi des capteurs sous vide, c'est un peu plus cher mais ils captent mieux la luminosité, dit-on. Le fait est qu'au moindre rayon de soleil, ça chauffe ! Le choix d'un chauffe-eau solaire s'est fait d'abord par conviction, tout ce qui touche à l'environnement m'intéresse, puis par besoin : l'ancien ballon était à changer et, argument non négligeable, la réduction d'impôt m'a aidé à franchir le pas. J'ai calculé que l'investissement d'environ 6500 euros sera amorti sur cinq à six ans."

Vallée de Chevreuse

Quelques recommandations si vous souhaitez faire comme nos trois témoins :



- Pour une construction neuve, prévoyez le système solaire dès la conception du projet.
 - En rénovation, faites une déclaration de travaux (modification de l'aspect extérieur de la maison) auprès de votre mairie et veillez à intégrer le plus harmonieusement possible les capteurs sur le bâti existant : proportions équilibrées, esthétique des façades, rythme des lignes, détails architecturaux de toiture, situation vis-à-vis du voisinage...
 - Certains capteurs sous vide peuvent s'installer en position verticale, donc pas nécessairement en toiture mais contre un mur ou au sol, à condition de recevoir une exposition solaire maximale (plein sud à + ou - 15 à 20° d'angle).
 - Installez les capteurs le plus près possible des points d'utilisation.
 - Pour 4 personnes, comptez 4 à 5 m² de capteurs.
- Notez enfin que des aides facilitent encore plus aujourd'hui l'acquisition de systèmes à énergie solaire :
- le Parc subventionne le matériel, ou au choix la Région subventionne l'installation,
 - un crédit d'impôt est accordé sur le solde du matériel après déduction des subventions. ■

Patrick Blanc



L'éco-habitat bénéficie d'une nouvelle dynamique

Depuis le 2^e Forum éco-habitat (10 au 12 novembre 2006 à Ors), un réseau de professionnels spécialisés (artisans, architectes, fournisseurs de matériaux...) s'est tissé à l'échelle de notre territoire pour répondre concrètement aux demandes de plus en plus nombreuses. C'est là le plus grand succès de cette manifestation organisée par le Parc en collaboration avec l'ALME. Le nombre de visiteurs l'est tout autant : plus de 2100 personnes venues de toute la région francilienne avec des questions et des projets concrets !

Ateliers, conférences (plus de 400 personnes) et visites de réalisations chez des particuliers enrichissaient cette rencontre. Chaudières automatiques à bois, capteurs solaires pour produire l'eau chaude sanitaire, matériaux de constructions écologiques, concepts architecturaux de haute qualité environnementale, etc., se développent en effet sur le territoire du Parc.

Autre constat encourageant, de jeunes artisans, de nouvelles entreprises, soucieux de développer les critères de qualité écologiques de l'habitat, s'installent dans ce secteur d'activité. Le Parc œuvre pour favoriser cette tendance : "*aidé de partenaires qualifiés, nous projetons de créer pour les petites entreprises des stages de formations spécifiques aux nouveaux enjeux énergétiques et de développement durable*", explique Bernard Rombauts, architecte du Parc et initiateur du Forum. *La pose de capteurs et chauffe-eau solaires, par exemple, est un nouveau métier alliant ceux de couvreur, plombier et thermicien. Nous envisageons également d'organiser pour les décideurs (élus, entreprises...), des visites de réalisations exemplaires dans des villes gérant de façon innovante et économe l'énergie, l'eau, les transports, construisant selon des critères de haute performance bioclimatique...*

Le prochain Forum se déroulera en 2008. D'ici là, procurez-vous le nouveau Guide Eco-habitat édité par le Parc, vous y trouverez quantité de renseignements et solutions. L'architecte du Parc et l'ALME* se tiennent également à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter !

PB

Le public a pu obtenir de précieux conseils auprès des exposants professionnels : fournisseurs de matériaux, architectes, installateurs, tous spécialisés en éco-habitat.



L'éco-habitat côté jardin : en proposant de découvrir un jardin écologique, le Forum se mettait aussi à la portée des enfants, sensibilisés par des jeux d'observation liés à la vie qu'abrite le jardin.



*Pour tous renseignements :

- Agence locale pour la maîtrise de l'énergie (ALME), 6 rue Haroun Tazief à Magny-les-Hameaux : 01 30 47 98 90
- Bernard Rombauts, architecte du Parc : architecture.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

Terre inspiratrice

Dans son livre *Célébrations*, l'écrivain Michel Tournier qui réside dans l'une des communes du Parc, écrit à propos de son jardin : "J'aime notamment le mariage nordique des sapins et des bouleaux, la force virile, noire et symétrique des sapins, la grâce légère, blanche et un peu mièvre des bouleaux qui s'allient si heureusement. J'en ai mis partout. J'ai appris depuis qu'on a toujours tendance à trop planter d'arbres."



Deux périodes sont particulièrement favorables aux plantations : la fin de l'automne, quand la sève descend et que la végétation entre en dormance – souvenez-vous de la maxime *À la Sainte Catherine, tout bois prend racine* – et le début du printemps, au moment où la nature s'apprête à reprendre vie.



Dès février, pensez à vos semis de fleurs d'été !

Janvier est là, novembre enterré, l'hiver bien installé. Faut-il renoncer à ce rosier dont vous avez tant envie ? Bien sûr que non, mais veillez à respecter quelques règles pour mettre toutes les chances de votre côté.

C'est la motte que je préfère

Règle de bon sens : les plantes achetées en pot ou conteneur peuvent être replantées à toute époque de l'année. Veillez seulement à éviter les conditions atmosphériques extrêmes (gel ou canicule). Avant de transplanter le végétal, faites longuement tremper le pot pour que la motte soit bien humide. Arrosez copieusement après plantation, même en période de pluie : une bonne adhérence de la terre au système racinaire de la plante favorisera sa reprise. Le conseil vaut également pour les plantes dites à *racines nues*, qui ont été arrachées.



plantations

Comme elles sont plus fragiles, on les plantera de préférence aux périodes conseillées et dans les plus brefs délais, pour éviter le dessèchement des racines et radicelles. En attendant, ne les sortez pas de leur emballage, entreposez-les (le moins longtemps possible) dans un endroit sec et frais.

Les périodes de plantation conseillées diffèrent en fonction des plantes, arbres et arbustes du jardin. Préférez l'automne pour les variétés à feuillage persistant (la plupart des conifères, mais aussi le laurier cerise, le camélia ou le photinia red robin...) qui leur permettra de s'installer et de démarrer plus vigoureusement au printemps. Les végétaux à feuillage caduc (prunier ou noisetier, spirée, buddleia, hibiscus...) s'accommodent plutôt mieux du printemps. C'est en août que vous dédoublez les rhizomes d'iris ; avant les gelées que vous mettez en place les tulipes et autres bulbes printaniers.

Terre d'accueil

A défaut de planter maintenant, préparez un nid douillet pour vos futures plantations. Il vous faut retirer la pelouse ou les mauvaises herbes, bêcher profondément la terre et la retourner pour l'ameublir. Le trou de plantation devra être suffisamment important, en surface comme en profondeur.

Avant de choisir vos végétaux, tenez compte de la nature du sol, un milieu complexe et fragile, support et source de nourriture pour les plantes. Les *sols argileux* conviennent aux charmes, hêtres et chênes, pommiers et poiriers, houx, prunelliers et églantiers. Ne vous offusquez pas d'y trouver le liseron, très envahissant, ou le pissenlit, facile à éliminer (ou à préparer en salade, avant la floraison - c'est délicieux avec des pommes de terre et un œuf mollet !). Labourez-les en automne, le gel se chargera d'ameublir les grosses mottes. Les plantes bien adaptées aux *sols calcaires* sont le cerisier, l'abricotier et le noyer, le tilleul et l'érable, les forsythias, seringat, lilas et clématites. Les *sols sableux ou siliceux*, faciles à travailler mais très instables, plairont aux hortensias, camélias, rhododendrons, anémones du Japon... Vous y réussirez tous vos bulbes. Les *sols humifères* conviennent à merveille aux plantes dites de terre de bruyère comme à la culture des salades.

Définissez l'architecture de votre jardin, à partir des allées et des constructions qui constituent le squelette autour duquel vous articulerez les plantations et massifs. Soignez la perspective, du végétal le plus court au plus haut en partant de l'habitation. Mais attention à la croissance des arbres pour ne pas gêner les voisins ou déborder sur la voie publique : respectez la règle de recul de 2 mètres minimum de la limite de propriété pour les plantations qui, à l'âge adulte, feront plus de 2 mètres de haut.

Merci, la biodiversité

Faites confiance aux amis du jardinier : le troglodyte mignon fait son nid dans les haies et se nourrit de larves d'insectes, l'abeille et le bourdon fécondent les fleurs, certaines micro-guêpes disputent aux coccinelles les festins (infestations) de pucerons, le hérisson se régale de limaces... Veillez à protéger tous ces auxiliaires, discrets et efficaces, en leur offrant l'abri d'une flore abondante et variée au jardin, source de biodiversité.

Dans le choix de vos végétaux, évitez l'uniformité de la sempiternelle haie de thuyas. Un choix judicieux d'espèces variées permet

Echo-citoyenneté



Que fait le Parc ?



Les agriculteurs, les propriétaires de grands espaces d'intérêt patrimonial qui souhaitent réaliser une haie, reconstituer un pré-verger, créer un habitat ou un corridor pour la faune, peuvent bénéficier de conseils et d'aides du Parc. Haies champêtres ou/et haies brise-vent selon la nature du sol, orientation des plantations par rapport au paysage, etc., les critères de réflexion, multiples et pertinents, méritent la plus grande attention. Les chargés de mission du Parc interviennent en ce sens pour assister les demandeurs au bénéfice de l'intérêt environnemental : la végétation est paysage, le paysage est patrimoine !

Votre contact Parc : Ghyslaine Wolff - 01 30 52 89 48

au jardin d'être décoratif en toutes saisons, tandis que les fruitiers vous régaleront au fil des saisons.

Inspirez-vous de votre environnement immédiat, regardez chez votre voisin les plantes qui s'y plaisent. Il existe de nombreuses espèces ou variétés d'origine locale ou parfaitement adaptées à la région, qui ont toutes les chances de prospérer chez vous, en respectant la personnalité du territoire et des paysages de nos communes. Rendez visite aux professionnels : jardinerie, horticulteurs, pépiniéristes. Ces spécialistes peuvent vous proposer le plus grand choix de végétaux de qualité, ce sont aussi les mieux placés pour vous conseiller utilement et vous aider à réussir vos plantations. ■

Hélène Dupont



Les temps
forts
du Parc

01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Journées mondiales des Zones Humides Du 1^{er} février au 31 mars

Le Parc vous propose de découvrir ces milieux fragiles à travers une exposition à la Maison du Parc, des randonnées accompagnées et des chantiers natures en partenariat avec Bonnelles Nature et l'ADVMC : découverte du Marais de Maincourt, de la réserve naturelle régionale des étangs de Bonnelles et de la réserve naturelle régionale du domaine d'Ors. Gratuit.

Inscriptions au 01 30 52 09 09

EXPOSITION

"UN MONDE SAUVAGE DANS NOS JARDINS"

Du 1^{er} au 30 avril

Maison du Parc – Images originales de Laurent Bessol
(Agence photo cNature) sur la biodiversité que nous côtoyons
au quotidien.

La 9^e édition du festival "Jazz à toute heure"
part à la découverte de cinq communes du
Parc cette année !



JAZZ à toute heure
2007

9 mars **Hadouk trio**
Cernay-la-ville - 78720

10 mars **Hurlak**
Chevreuse - 78460

16 mars **Cordoba reunion**
17 mars **Petra Magoni & Ferruccio Spinetti**
St-Rémy-lès-Chevreuse - 78470

23 mars **Lee John**
24 mars **André Ceccarelli
Nicolas Folmer
Pierre-Alain Goualch
Jérôme Regard**
St-Rémy-lès-Chevreuse - 78470

30 mars **Bia**
Bullion - 78830

31 mars **Pierrick Pedron**
Le Mesnil-St-Denis - 78320

Renseignements et réservations :
www.jazzatouteheure.com - tél.: 01 30 52 09 52

Renseignements et inscriptions : 01 30 52 09 09



SAMEDI 31 MARS 2007
7^{EME}
NUIT DE LA
CHOUETTE

Sorties nocturnes
à partir de 21h



31 mars - 1^{er} avril 2007
7^{eme} exposition-vente
Artisans d'Art
Moulin d'Ors
CHATEAUFORT EN YVELINES

7^e Exposition des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse

Du samedi 31 mars
au dimanche 1^{er} avril 2007

au Moulin d'Ors (Châteaufort-en-Yvelines)
Entrée libre : 10 h – 19 h

Découverte des différents savoir-faire,
démonstrations (à heures programmées) sur
le vitrail, le modelage, la gravure, la restaura-
tion de pianos, la peinture décorative, la
mosaïque, l'enduit "tadlakt"...

Et sur le stand de la SEMA, Société
d'Encouragement aux Métiers d'Art :
projections, documentations et conseils

sur ces différents métiers.

Nombreuses animations pour les petits et les grands autour du thème
"l'eau dans tous ses états" !